

Hommages

Des voix: Bravo!

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je voudrais exprimer, au nom du Nouveau parti démocratique, la profonde tristesse que nous éprouvons à la suite du décès de John Kushner. Comme l'a dit le chef de l'opposition (M. Mulroney), c'était un homme modeste qui avait réalisé de grandes choses. C'est très rare. Je crois qu'il a bien servi la population en tant que fiduciaire, conseiller municipal de Calgary, à l'Assemblée législative provinciale et ici au Parlement, depuis 1979. Autrement dit, il a servi ses concitoyens tant au niveau municipal que provincial et fédéral. Ce n'est pas donné à tout le monde.

Il jouait également un rôle actif dans d'autres secteurs de la politique et plus particulièrement dans le secteur du multiculturalisme. Au moment de son décès, il était critique adjoint du parti conservateur sur le multiculturalisme. Il était d'origine polonaise et en était très fier.

J'ai également deux observations personnelles à faire. John Kushner siégeait ici et nous avons conclu entre nous un petit pacte. Nombreux sont ceux qui nous voient nous chamailler au Parlement, mais quand nous quittons la Chambre il nous arrive parfois et, en fait, la plupart du temps, de discuter entre nous. C'est un des bons aspects du Parlement canadien. Nous avons conclu un petit pacte car lorsqu'on est député de l'arrière-ban c'est très désagréable de se faire chahuter quand on prend la parole pour la première fois à la Chambre des communes pour poser des questions. John avait conclu ce petit pacte avec nous. Nous avons convenu de ne pas nous chahuter quand nous prenons la parole. Cela ne s'appliquait qu'à l'arrière-ban. En fait, nous nous encourageons mutuellement lorsque nous posons une bonne question ou même une mauvaise.

Je regretterai beaucoup John. Je voudrais, au nom du NPD, exprimer nos plus sincères condoléances à sa femme et à ses deux fils. A John je dis *ave atque vale*, ce n'est qu'un au revoir. Vous nous manquerez beaucoup à tous, John.

Des voix: Bravo!

M. Chuck Cook (North Vancouver-Burnaby): Monsieur le Président, je manquerais à tous mes devoirs si je ne disais rien à propos de John. John et moi nous connaissions déjà à l'époque où il était le serrurier de la Commission scolaire de Calgary, au début des années 60. Nous nous sommes cotoyés, lui et moi, pendant 25 ans. Je souscris à chaque parole qui a été prononcée, mais on n'a rien dit de la bonne humeur de John. C'était un homme heureux. Je ne l'ai jamais vu vraiment déprimé. Sa bonne humeur était contagieuse et il pouvait souvent vous remonter le moral par sa simple présence.

Il était au service de la population de sa circonscription. Je suis convaincu que c'était un des meilleurs députés qui siégera jamais à la Chambre des communes. John Kushner ne se contentait pas d'assister à certaines assemblées de sa circonscription; il était toujours là et, surtout, il avait vraiment à cœur les intérêts de ses électeurs, de la population de la région qu'il représentait. Que ce soit à la commission scolaire, en tant que conseiller municipal, que député provincial ou ici à la Chambre des communes, il a mis toute sa vie au service de ses concitoyens. Les habitants de sa région le regretteront beaucoup.

• (1115)

Je le regretterai également, car je n'aurai plus l'occasion de rire ou de m'amuser avec lui. C'était un homme que l'on pouvait vraiment admirer pour ses connaissances, ses beaux sentiments et le travail qu'il accomplissait. Je tiens seulement à faire savoir à Olga, Jack et Stan que je le pleure avec eux.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 23 février, de la motion de M. Lalonde: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. André Ouellet (ministre du Travail): Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter mon éminent collègue, le ministre des Finances (M. Lalonde), de son excellent Budget s'inscrivant tout naturellement dans la lignée des initiatives annoncées dans le Discours du Trône. Le Budget, monsieur le Président, fait partie intégrante du programme du gouvernement en vue de bâtir une économie forte et croissante, et je ne peux ne pas mentionner en ma qualité de ministre du Travail que je vois tout particulièrement d'un bon œil l'accent que le ministre des Finances a mis sur la création d'emplois de longue durée pour tous les Canadiens qui veulent travailler. Depuis que j'assume ces nouvelles responsabilités, monsieur le Président, je n'ai jamais manqué une occasion d'insister sur la nécessité de considérer les travailleurs du Canada comme des associés à part entière, en fait des associés égaux aux employeurs et au gouvernement; et je pense qu'à l'occasion de nos efforts en matière de reprise économique il est absolument essentiel que cette dernière profite tout autant aux travailleurs qu'elle pourra profiter aux employeurs.

Je me réjouis donc particulièrement de constater que le ministre des Finances entend favoriser le progrès économique en collaborant entièrement avec les travailleurs et le milieu des affaires. Il a déclaré publiquement qu'il était bien déterminé à promouvoir une collaboration et une prospérité accrues au moyen des mécanismes les plus puissants de la politique fiscale.

Pour stimuler l'économie, le ministre a choisi d'agir par l'intermédiaire du secteur privé qui se veut, on le reconnaît, le principal créateur d'emplois. Le gouvernement l'aidera si le besoin s'en fait sentir en lui allégeant, en particulier, son fardeau administratif lorsque la chose sera pratique et en lui donnant une orientation directe lorsque cela sera nécessaire.

Nous croyons que le meilleur stimulant du progrès industriel viendra de la confiance que ressentiront de plus en plus les Canadiens, qu'ils soient travailleurs, consommateurs, épargnants ou investisseurs.

L'esprit créateur et d'initiative qui en découlera sera la garantie d'un avenir prometteur pour chacun d'entre nous.